

Feux de la route de Besançon

La gestion des feux du carrefour de la route de Besançon et de la rue Désiré-Monnier a été récemment modifiée. Le clignotant orange est aujourd'hui à la place du feu vert et indique le respect des panneaux de priorité.

Sur appel piéton, tous les feux du carrefour passent à l'orange prolongé puis au rouge, le temps pour les piétons de traverser la route. Ensuite les feux repassent à l'orange clignotant et indiquent de nouveau le respect des panneaux de priorité (signalisation verticale).

Il est important de rappeler aux automobilistes que ces feux peuvent passer à l'orange et au rouge (et donc qu'il est impératif de respecter ces feux) et aux piétons qu'ils peuvent demander un passage des feux au rouge pour faciliter leur traversée en appuyant sur les dispositifs mis à disposition (boutons ou boîtiers PMR).

Emplois civiques : Lons montre l'exemple

Le Service Civique est un dispositif particulier qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une période continue de 6 à 12 mois afin d'effectuer des missions au service de la collectivité et de l'intérêt général.

Les missions portent sur plusieurs 9 thématiques dont l'éducation pour tous, l'environnement, les culture et loisirs ou sport.

Des subventions pour la réhabilitation de logements

Espace Communautaire Lons Agglomération s'est doté d'une politique de l'habitat à travers son Programme Local de l'Habitat pour adapter les aides aux enjeux et contexte local.

C'est dans ce cadre qu'une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain) a été engagée avec des crédits réservés aux propriétaires.

Durant les 3 premières années de l'OPAH-RU, 265 logements ont été réhabilités, dont 220 de propriétaires occupants. Plus de la moitié des logements ont bénéficié des aides spécifiques du programme « Habiter Mieux » lié aux économies d'énergie.

Ce programme a un impact économique important, puisque en 3 ans, ce sont plus de 5,5 millions d'€ de travaux qui

ont été réalisés par des entreprises artisanales locales sur des habitations. Pour cette année 2016, l'enveloppe de subvention de l'Anah disponible est de 685 717 €.

Propriétaires, occupants ou bailleurs, c'est maintenant qu'il faut déposer des dossiers de demande de financement pour les travaux, car les crédits risquent d'être revus à la baisse au cours des prochaines années.

Jura Habitat assure des prestations de conseils et d'aide au montage des dossiers pour les particuliers. Ces prestations sont gratuites car prises en charge financièrement par ECLA avec une subvention de l'Anah. Pour des travaux de rénovation, d'isolation, de remplacement de chaudière, de changement de menuiseries ou d'adaptation des logements aux contraintes du vieillissement.

Renseignez vous auprès de Jura Habitat – 03 84 86 19 10 – 32 rue Rouget de Lisle à Lons le Saunier.

L'engagement d'un jeune à remplir une mission de service civique lui donne un statut particulier et à part entière qui se distingue de l'emploi, du stage ou du bénévolat.

Son indemnité mensuelle est de 573,65 € dont la majeure partie est prise en charge par l'Agence du service Civique et 106,31 € réglés par la structure d'accueil.

La Ville de Lons et ECLA, ainsi que

des associations locales, proposent des missions, autant d'expériences humaines et pré-professionnelles riches.

Renseignements:
www.service-civique.gouv.fr

Localement :
- Préfecture du Jura :
Mme Annelise Camuset
-Info Jeunesse Jura 03 84 87 02 55
- Ville et Ecla :
contact@lonslesauwier.fr